ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE C. 7

VI 1727

Les instrumens destinés a faire l'operation dela Cataracte par entraction, communiqués a l'academie par Mr. Pellier Chirurgien Stipendié a Bar le duc — et qu'elle m'a chargé dexaminer, ne sont accompagnés d'aucune description. Un memoire fort court en marque seulement la maniere de s'en servir. Il se contente de dire qu'il a fait avec ces instrumens 16. operations dela Cataracte sur 11. malades, en presence de plusieurs personnes delart, qui en ont paru contentes. De ces 11. malades operés, deux en sont restés borgnes, d'aveugles qu'ils etoient. Ses heureux succes font l'eloge des instrumens, et de l'addresse de Mr. Pellier, mais ~~[illegible]~~ ils sont au nombre de cinq, et comme c'est une axiome en chirurgie que la multiplicité des instrumens pour faire une operation, et surtout celle dela cataracte, lorsqu'un plus petit nombre suffit, est un deffaut, il sembleroit qu'il faudroit desaprouver d'abord ce grand nombre. Mais avant que de porter un jugement ou mettre l'academie en etat dele porter, il faut lui en — exposer en peu de mots et la forme, et l'usage. Il est vrai qu'il ne se sert pas toujours detous les cinq lorsqu'il opere. Trois lui sont seulement necessaires dans certains cas, mais il seroit obligé deles employer tous cinq dans d'autres. Lorsque l'oeil a des mouvemens violens ou est en convulsion Mr. Pellier pense avec juste raison qu'il est apropos, defixer et d'arreter

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

ARC 24 d.112

l'oeil sans neanmoins le comprimer. Mais on peut empecher sa grande mobilité par des moyens plus simples que ceux que propose M. Pellier. Comme il craint que quelque chirurgien ne se soit aproprié la gloire de de leur decouverte on ne peut lui cacher qu'il n'est pas le premier qui ait presenté des instrumens semblables a ceux qu'il propose propose pour fixer l'oeil, et que l'academie n'a pas aprouvé.

Le premier des instrumens de M. Pellier est un crochet pour elever pendant l'opération la paupiere superieure et tenir lieu du doigt d'un aide. Ce crochet est attaché a un bouton, de façon qu'on peut l'oter et le remetre a volonté. Ce bouton tient a un bandeau que l'on fait d'argent ou de fer blanc, et qui ~~entoure~~ est posé sur le front. Le reste de la tete est entourée par le moyen d'un ruban que l'on noue vers la nuq.

Le second instrument sert a ouvrir la corné, et est differament fait que ceux dont on se sert actuellement, et que l'on trouve fort commodes. La description de cet instrument n'est pas facile a faire pour en donner une idée. Il resemble plus a une aiguille qu'a un bistouri. Il est plat mais un peu arrondi. Il est etroit et tranchant des deux côtés. Il a deux courbures l'une du coté du tranchant, et l'autre sur le plat de l'aiguille et fort petite. L'usage de ces courbures est ~~diff~~ aisé a concevoir. Sa pointe est tres aigue et en forme de lance ou de langue de serpent.

malgre les succes que M. Pellier dit avoir eu en operant avec cet instrument, et quoique iene aie point fait d'experience avec, ienepense pas qu'il ait plus deperfection, ni qu'il puisse diviser plus facilement la corné que lebistouri oculaire qui est aujourdhuy en usage.

Il appelle le 3.e instrument Kystitome; il resemble au mien par la mechanique, mais aulieu d'une lancette tres fine, il a une petite erigne en equerre avec laquelle il dechire lacapsule cristalline. On conviendra, ce me semble, qu'il vaut mieux diviser que dechirer cette membrane.

Si lagrande mobilité del'oeil, l'oblige ale fixer, il se sert de deux instrumens pour produire ceteffet. Le premier est un crochet semblable a celui dont M.r Tenon se sert depuis 6 a 7 ans pour abaiser lapaupiere inferieure. Afin de la tirer plus en enbas, il augmente le poids de son crochet avec un petit morceau de plomb qu'il y attache avec un ruban.

Le second et ledernier des 5. instrumens de M. Pellier est destiné afixer leglobe del'oeil pendant que l'on ouvre la corné. Cet instrument est semblable a celui que M.r Samart a communiqué a l'academie il y a 3 ans, dont ielui ai rendu compte dans le tems et qu'il appelle Trefle. Toute ladifference que i'y trouve c'est que celui de M. Pellier a une petite lance et un bourlet audessous pour empecher l'instrument depenetrer dans l'oeil plus d'une ligne; et celui de M. Samard

represente une croix pointue dont les bras ne permettent —
a la pointe d'entrer que d'environ une petite ligne dans
l'oeil.

D'apres cet exposé l'academie voit bien que Mr. Pellier
n'est pas le premier inventeur des instrumens pour fixer —
l'oeil, et pour abaiser la paupiere inferieure; que son
Kystitome terminé en equerre n'est pas prefferable a
celui qui est a lancette; que son aiguille, pour ouvrir la
corné, n'a rien de prefferable au bistouri occulaire, comme
je viens de le dire. Quant a l'invention, on ne peut lui —
disputer qu'il en est l'auteur, ainsi que du crochet du kystitome,
et du Bandeau pour relever la ~~superieure~~ paupiere
superieure. Il y a aparence que Mr. Pellier ne connoit pas
la maniere de fixer le globe de l'oeil quelque mobile qu'il soit.
car il n'auroit pas imaginé d'instrument pour ce sujet.
Cependant comme il faut un aide instruit qui releve la paupiere
superieure en portant un peu le doigt dessous l'orbite afin —
d'empecher l'oeil de se porter en haut, tandis que l'operateur —
l'assujetit par sa partie inferieure avec les doigts indicateur
et du milieu, portes, l'un, du coté du petit, et l'autre du grand
angle, il paroit que M. Pellier, se trouvant souvent dans le cas
de ne pouvoir pas avoir des personnes adroites pour l'aider, a eté
obligé d'imaginer son crochet et son bandeau pour y suppleer.
ces moyens me paroissent utiles pour ceux qui peuvent se trouver
dans les circonstances pour lesquelles, je crois que Mr. Pellier les a imaginé
et en les adoptant l'academie rendra justice au genie
et au zel que merite Mr. Pellier. Paris ce 4 juin 1764

Delafaye